
Note d'information fédérale Octobre 2020 – n°295

1. Décisions du Comité directeur

Le Comité directeur réuni en visioconférence le vendredi 13 novembre, a pris les décisions suivantes :

▪ Assemblée générale de la FFA

Il a été confirmé qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et conformément à l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 et au décret 2020-1310 du 29 octobre 2020, eu égard notamment aux restrictions de circulation et de réunion qui nous sont imposées, cette assemblée générale se déroulera en visioconférence le 5 décembre.

Une procédure pour l'organisation de cette AG en visioconférence et les votes dématérialisés a été approuvée.

• Classement jeune des clubs

Face à l'arrêt de la pratique sportive pour nos jeunes rameurs et l'impossibilité actuelle, et sans doute encore pour quelques mois, d'organiser des manifestations sportives, le Comité directeur sur proposition du Bureau fédéral a décidé de modifier le "classement jeune 2021 ». Exceptionnellement, celui-ci ne prendra pas en compte les points de participations aux 4 premières épreuves de l'étape régionale (TdR 1, épreuve indoor, épreuve au sol, TdR 2).

En fonction d'une évolution favorable des conditions sanitaires dans les mois prochains, celles-ci pourront néanmoins être organisées par les ligues.

• MAIF Aviron Indoor

Il a été décidé d'ajouter au programme des championnats France d'aviron indoor, deux épreuves par équipe : en J16 et en J18 mixte (2 rameurs et 2 rameuses)

• Médaille d'Honneur

La Médaille d'Honneur de la FFA a été décernée à Michel Lagaüzère, ancien président de la ligue Nouvelle-Aquitaine, qui a souhaité arrêter ses fonctions après 18 années de présidence.

• Affiliation

Union Sportive Aviron Rieux (Ligue Occitanie)

2. Aviron Sport Adapté

Suite à la signature d'une convention avec la FF Sport Adapté, les épreuves pour les rameurs PR3-ID qui se déroulent au cours des championnats de France d'aviron indoor, des championnats de France

bateaux courts et du championnat de France sprint vont devenir des championnats de France FFSA.

Pour se mettre en conformité avec les règlements de la FFSA, quelques changements ont dû être opérés. De nouvelles procédures d'éligibilité sont mises en place et de nouvelles catégories sont créées, détails que vous retrouverez sur le site internet :

<https://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

L'offre de course s'élargit (voir réglementation sportive).

Tous les sportifs devront relever du sport adapté, y compris les barreurs, qui devront appartenir à la catégorie CD. Vous pouvez commencer à les former dès maintenant.

Un chemin de sélection est établi pour la participation d'une équipe à la régates internationale de Gavirate en 2x mixte et 4+ mixte.

Pour toute question relative à ce sujet: handicaps@ffaviron.fr.

3. Evaluation fédérale

Au regard des dispositions arrêtées par le gouvernement pour faire face à la situation sanitaire, et afin de permettre à toutes et tous de satisfaire aux différents tests dans les meilleures dispositions, il a été décidé de reporter exceptionnellement la date de clôture pour la saisie de l'évaluation fédérale au 06/02/2021.

4. Médaille d'honneur de la FFA 2020

La médaille d'honneur de la FFA peut être attribuée chaque année sur proposition des ligues à des bénéficiaires dont l'engagement et le dévouement à la cause de notre sport, au sein des clubs, comités départementaux et ligues, auront été reconnus par le Comité directeur de la FFA.

Cette médaille peut être remise à l'occasion de l'Assemblée générale de la ligue. Le délai de dépôt des candidatures a été reporté au 20 décembre. Les candidatures doivent être transmises par les ligues à la FFA à l'aide du formulaire joint :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Formulaire-Medaille-Honneur-2020-20201020090505.pdf>

5. Rappel : Label EFA 2021

La campagne de labellisation 2021 est lancée et se déroule, comme chaque année, du 1^{er} au 30 novembre. Votre demande doit être effectuée depuis l'intranet fédéral (menu labellisation > Demande de label).

Nous vous rappelons qu'en cette période exceptionnelle, nous nous appuyons sur le bilan d'activité 2019 pour les demandes de label 2021 mais l'encadrement et les demandes de mentions complémentaires doivent répondre aux critères habituels.

Si le bilan d'activité 2020 et/ou l'encadrement requis est supérieur à 2019, et qu'il permet au club d'obtenir un label de niveau supérieur, une réclamation justifiée devra être envoyée à la FFA à l'adresse label@ffaviron.fr pour être étudiée.

6. Service civique

L'agrément de la FFAviron pour l'accueil de service civique a été renouvelé pour la période 2020-2023.

8 postes restent à pourvoir jusqu'à fin décembre 2020. 10 autres postes seront disponibles à partir de janvier 2021. Ce dispositif s'adresse aux ligues et aux comités départementaux pour 3 missions agréées par l'Agence du service civique : Aviron Scolaire dont Rame en 5ème, Aviron Santé, Aviron Citoyen. Pour plus de renseignements, contactez la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

7. Championnats UNSS

L'UNSS a décidé d'annuler toutes les organisations de ses championnats de France dans toutes les disciplines sportives y compris l'aviron.

8. Communication personnalisée pour les clubs, comités départementaux et ligues

La Fédération Française d'Aviron lance une plateforme numérique permettant aux clubs, comités départementaux et ligues de personnaliser des supports de communication.

3 univers (rivière, mer, indoor) ont été créés afin de coller aux pratiques de chaque structure ; pour chacun de ces univers, trois types de supports sont proposés : kakémono, affiche et flyer ; chaque support peut être personnalisé au niveau des textes, des coordonnées et des photos.

Les supports peuvent être imprimés et livrés via la plateforme en bénéficiant des tarifs négociés avec l'imprimeur ; ils peuvent également être récupérés au format pdf pour pouvoir être transmis à l'imprimeur de son choix.

Dans le cadre du lancement de cette plateforme, la FFAviron met à disposition de chaque club qui le souhaite, un kit de communication composé d'un kakémono, de 25 affiches et de 200 flyers (seuls les frais de port sont à la charge du club) avec le code FFA_2020 au moment de la confirmation de la commande.

Rendez-vous sur : <https://support-personnalisation.ffaviron.fr/>